

**Déclaration commune de l'Alliance Sahel et de la Convention des Nations Unies sur la
Lutte Contre la Désertification***Grande Muraille Verte - Pour un développement résilient au changement climatique au Sahel**3^{ème} Assemblée Générale de l'Alliance Sahel**4 avril 2022, Madrid*

Le changement climatique comme la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse sont au cœur des préoccupations des membres de l'Alliance Sahel. Le changement climatique, la dégradation des écosystèmes et tous les problèmes environnementaux fragilisent les populations, affectent le potentiel de croissance économique, la cohésion sociale, la sécurité et la stabilité des pays du G5 Sahel¹ et ralentissent les efforts conjoints des partenaires au développement. Reconnaisant l'étroite corrélation entre l'adaptation au changement climatique, la sécurité alimentaire et la résilience des populations lors de l'Assemblée Générale de l'Alliance Sahel du 15 février 2021, les membres de l'Alliance ont réaffirmé l'attention particulière qu'ils portent à l'action climatique et à l'environnement **dans le but d'assurer un développement durable et résilient au Sahel, de réduire les risques de conflits et de créer des opportunités économiques.** Le 13 décembre 2021, le 7^{ème} Comité de pilotage opérationnel de l'Alliance Sahel a salué l'engagement de plusieurs membres en faveur de l'Initiative de la Grande Muraille Verte (GMV), tout en encourageant le rapprochement et la recherche de synergies entre les deux plateformes, fondés sur des objectifs communs, dans le cadre d'un dialogue renforcé avec le G5 Sahel sur les programmes et actions à mener en matière de climat et d'environnement.

L'Initiative de la Grande Muraille Verte, approuvée en 2007 par l'Union Africaine, est mise en œuvre par l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte (APGMV) et les agences nationales dans 11 pays². Elle vise à faciliter la coopération inter-étatique face aux défis environnementaux et climatiques. *Le Rapport d'état de mise en œuvre et des perspectives de la Grande Muraille verte à l'orée 2030*³ souligne que 17,8 millions d'hectares de terres sont en cours de restauration et que 335 000 emplois ont été créés depuis 2010. Toutefois, au regard des objectifs fixés à l'horizon 2030 - 100 millions d'hectares de terres restaurées, 250 millions de tonnes de carbone séquestrées dans le sol et 10 millions d'emplois créés -, d'importants efforts restent à mener.

C'est à ce titre qu'a été créé l'**Accélérateur de la Grande Muraille Verte**, conçu pour appuyer les activités menées par l'APGMV. Son objectif est d'impulser une nouvelle dynamique, de mobiliser des ressources financières supplémentaires, d'harmoniser les efforts des partenaires techniques et financiers et d'accélérer la mise en œuvre des projets de l'Initiative. Le *One Planet Summit*, organisé en janvier 2021 à Paris, a été l'occasion d'élever le niveau d'ambition de la communauté internationale en matière de protection de la nature et de lutte contre le changement

¹ Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger et Tchad

² Burkina Faso, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Soudan et Tchad

³ https://catalogue.unccd.int/1551_Revised_French_Final_040920.pdf

climatique. Au total, les annonces d'engagements de plusieurs bailleurs de fonds, tels que la Banque Africaine de Développement, la Banque Européenne d'Investissement, la FAO, la France, le Fonds Vert pour le climat, le FIDA, l'Union Européenne, entre autres, ont permis depuis lors de réunir 19 milliards de dollars, représentant un tiers des besoins de financement nécessaires pour atteindre les objectifs fixés d'ici 2030. Hébergé par la Convention des Nations unies sur la Lutte Contre la Désertification (CNULCD), l'Accélérateur de la Grande Muraille Verte s'appuie sur 5 axes d'investissement prioritaires : Pilier 1: Investissement dans les petites et moyennes entreprises et renforcement des chaînes de valeur, des marchés locaux, de l'organisation des exportations ; Pilier 2 - Restauration des terres et gestion durable des écosystèmes ; Pilier 3 - Infrastructures résilientes au climat et accès aux énergies renouvelables ; Pilier 4 - Cadre économique et institutionnel favorable pour une gouvernance efficace, et enfin Pilier 5 - Renforcement des capacités.

L'Alliance Sahel réaffirme son alignement avec les objectifs de la GMV de renforcement de la résilience environnementale et socio-économique et souhaite intensifier la coopération avec cette initiative en vue de mutualiser les efforts et d'accroître la coordination dans la mise en œuvre de projets nationaux et régionaux ambitieux et innovants, œuvrant à la restauration et la gestion durable des terres dans la région sahélo-saharienne, la création d'emplois, l'appui aux chaînes de valeur agricoles, la formation des jeunes et des femmes, le développement d'infrastructures résilientes et des énergies renouvelables.

I. Synergies potentielles entre l'Alliance Sahel et la Grande Muraille Verte

L'Alliance Sahel et la Grande Muraille Verte, en particulier son Accélérateur, présentent un fort potentiel de synergies.

L'Alliance Sahel et l'Accélérateur de la GMV regroupent une même communauté de bailleurs de fonds et de partenaires, engagés dans la lutte contre le changement climatique et la désertification, et de pays bénéficiaires. Les pays du G5 Sahel font partie des 11 pays engagés dans la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte, à l'instar du Niger, du Burkina Faso et du Mali, bénéficiant à eux trois d'une importante allocation de fonds au sein de la GMV (plus de 2,5 milliards de dollars). L'Alliance Sahel et l'Accélérateur de la GMV poursuivent des objectifs communs, relativement à un développement rural durable, une meilleure gestion des ressources naturelles, des systèmes de production résilients et rémunérateurs. Ils expriment donc leur souhait d'intensifier leur coopération en vue de mutualiser les efforts et de capitaliser sur leurs réalisations mutuelles. Plusieurs pistes concrètes de collaboration ont été identifiées et devront être approfondies :

- **L'Alliance Sahel pourrait apporter un soutien politique à l'Initiative de la Grande Muraille Verte**, reconnaissant que de nombreux projets de l'Alliance contribuent aux objectifs poursuivis par la GMV, dans le cadre du dialogue de haut niveau qu'elle entretient avec les Etats membres du G5 Sahel. L'Alliance Sahel et la GMV pourraient à ce titre **formuler des messages de politique publique communs en direction des pays du G5**, fondés sur les besoins de réformes sectorielles urgentes identifiés dans le cadre des deux initiatives.

- Les différents **groupes permanents de coordination de l'Alliance Sahel** pourraient permettre un effet de levier plus important pour les projets et initiatives portés par la GMV. Ces groupes offrent des espaces de dialogue et de partage d'outils et de bonnes pratiques parmi les bailleurs de fonds, à même de mieux faire connaître la GMV et ses projets emblématiques aux membres de l'Alliance et, partant, de contribuer à i) un accroissement des engagements en faveur de la GMV dans la région, et ii) un alignement renforcé du portefeuille sectoriel des membres de l'Alliance sur les priorités de la GMV. Les groupes de coordination Agriculture, développement rural et sécurité alimentaire, Climat, Energie, Education et employabilité des jeunes, Genre et Secteur Privé, pourraient être sollicités à cette fin.
- Les deux initiatives pourraient bénéficier **d'un partage d'expertises**, notamment en termes de coordination, de modalités d'intervention et de capacités d'absorption dans les zones fragiles du G5 Sahel (zones de prévention comme zones en crise). L'Alliance Sahel vise à renforcer la coordination des partenaires intervenant dans ces zones par le biais d'approches, d'analyses et d'outils communs, pour accroître la pertinence, la cohérence et l'efficacité des projets financés.

II. Recommandations

L'Alliance Sahel et la Convention des Nations Unies sur la Lutte Contre la Désertification formulent les recommandations suivantes :

- Renforcer les synergies entre l'Initiative de la Grande Muraille Verte et l'Alliance Sahel, en s'appuyant sur l'Accélérateur de l'Agence Panafricaine de la Grande Muraille Verte et sur les groupes de coordination permanents de l'Alliance ;
- Formuler des messages communs à porter à haut niveau dans le cadre du dialogue politique avec le G5 Sahel, encourageant la prise en compte des défis environnementaux et des effets du changement climatique dans les réformes structurelles et sectorielles des pays du G5 ;
- Organiser un partage d'expertises entre les deux plateformes, notamment sur les modalités d'intervention, de coordination et d'exécution dans les pays bénéficiaires, en vue d'accélérer la mise en œuvre des projets communs aux deux initiatives, y compris dans les zones fragiles ;
- Accroître de manière conjointe les efforts de communication en vue d'une meilleure visibilité de l'action des deux plateformes et d'une mobilisation accrue des ressources, dans la dynamique du One Planet Summit de janvier 2021 et la perspective la 15^{ème} session de la Conférence des parties de la Convention des Nations-Unies sur la lutte contre la désertification (COP-15), qui se tiendra à Abidjan en mai 2022.